



Jean-Paul Auger les Jeux 2024 pas à pas

Jean-Paul Auger, passionné de randonnée, fait de la marche à pied un moyen de mobilisation populaire pour les Jeux. C'est dans cet esprit qu'il a participé à l'organisation des 24 000 pas pour 2024.

Jean-Paul Auger ne se souvient plus exactement du moment où il est devenu « rando-dépendant » : « La marche, ce n'est pas que de la marche, c'est aussi de la méditation et des rencontres. » Mettre un pied devant l'autre lui a servi à découvrir les paysages et ceux qui les habitent, partout dans le monde où son travail d'ingénieur l'envoyait. « Les gens parlent facilement à un marcheur. Ils savent d'avance qu'il a du temps, puisqu'il a choisi de marcher. » C'est en Tunisie, à Gabès, qu'il franchit le pas, à la fin des années 80. Le tour des lacs italiens lui

laisse ses meilleurs souvenirs avec des collègues italiens. En Arabie Saoudite, la chaleur ne lui autorisait qu'une heure ou deux avant de rendre tout effort insurmontable. C'est à l'Algérie de la décennie noire des années 90 qu'il doit sa plus grande frustration : les sorties, trop dangereuses, étaient interdites. Ses meilleures marches, c'est en montagne, en France, en famille, en vacances, qu'il les a faites. Et pour peu qu'un âne soit de la partie, ce n'est pas d'avoir entre 7 et 15 ans qui empêche aujourd'hui ses petits-enfants de l'accompagner sur les 15 kilomètres par jour en itinérance : « La marche, c'est surtout une manière de partager des moments avec les autres. »

Marcher intelligent

À la retraite, ses pas l'entraînent sur les chemins de Seine-Saint-Denis où il a toujours habité. « Ici aussi il y a un patrimoine à découvrir, avec un passé industriel incroyable qui a laissé des témoignages étonnants et depuis une di-

zaine d'années, les gens sont de plus en plus nombreux à venir *marcher intelligent* avec ces randos découvertes dans tout l'Est parisien. » Avec ses trois mille licenciés, le comité départemental de randonnée pédestre, dont il est président depuis une dizaine d'années, tient fièrement son 35^e rang national. « Même si dans les congrès, il y en a encore qui s'étonnent qu'on puisse randonner en Seine-Saint-Denis... » Pour que chacun puisse trouver chaussure de marche à son pied, le comité multiplie les possibilités. À la « classique », 15-20 kilomètres au rythme de 4 km/h, s'ajoutent la « rapide » à 6 km/h, « l'audax » endurance sur 25/50 kilomètres et plus, la « nordique » et enfin la « santé ». Une spécificité du département, avec pour credo : moins vite, moins loin, moins longtemps.

Motivés

Tout le contraire de la devise des Jeux olympiques et paralympiques dont Jean-Paul est aussi vice-président du comité départemental.



© Jeanne Frank

En dates

1988 : première grande randonnée, en déplacement professionnel en Tunisie

1998 : adhésion au club Coubron Rando

2009 : élu président du comité départemental de randonnée pédestre de Seine-Saint-Denis

« La randonnée, discipline de loisirs de plein air, n'est pas une discipline olympique. Mais comme la marche, les Jeux peuvent être l'occasion d'échanges, de participation populaire. » Des randos commentées reliant les différentes constructions prévues pour les futurs sites olympiques sur le département ont déjà été organisées, remplacées cette année, par les *24 000 pas pour 2024*. Pour Jean-Paul, tout le monde devrait pouvoir trouver la façon qui lui convient de faire du sport : « En club, au stade, ou en autonomie. Comme on peut le faire avec la marche et le cyclisme. Ça va devenir possible aussi grâce aux parcours santé équipés d'agrès que les villes mettent en place dans les quartiers. C'est le cas à Coubron, à Romainville, dans les parcs, le long du canal de l'Ourcq... » Ensuite à chacun de trouver sa motivation : « En vacances dans le Queyras, mes enfants, ados, étaient prêts à passer un col alpin sac au dos pour... aller manger des pâtes de l'autre côté, en Italie ! »

Sylvie Spekter



© Christophe Fillieule

Depuis deux ans étaient organisés les 24 kilomètres pour 2024. Pourquoi changer pour les 24 000 pas ?

L'initiative ne s'adresse pas seulement aux randonneurs mais veut rassembler le grand public et notamment les familles. 24 kilomètres ça peut faire peur et beaucoup pensent qu'ils n'en sont pas capables. Les recommandations pour la santé, c'est de faire 10 000 pas par jour, c'est-à-dire une demi-heure de marche. 24 000 pas c'est un peu plus du double, soit environ 15 kilomètres : tout le monde, même un enfant, peut les faire sans problème dans la journée.

Les Jeux 2024 sont-ils attendus en Seine-Saint-Denis ?

Cela va devenir plus concret avec le début des constructions des sites olympiques. Et c'est vraiment l'occasion de mettre à niveau le département qui est aujourd'hui sous-équipé en installations sportives par rapport à la moyenne nationale.